



Le Premier ministre, Brian Mulroney, (à droite) en compagnie du Premier ministre de Grande-Bretagne à l'occasion du Sommet du G-7 à Londres.

Bill McCarthy, CPM

cette convention. Nous espérons que la négociation sera heureusement conclue dès que possible. Nous réaffirmons notre intention de devenir parties à la Convention dès sa signature. Nous invitons instamment les autres pays à devenir parties dans les meilleurs délais afin que la Convention puisse entrer en vigueur aussi rapidement que possible.

13. Nous devons aussi renforcer les contrôles sur les exportations qui pourraient contribuer à la prolifération des armes biologiques et chimiques. Nous saluons les mesures prises par les

membres du Groupe australien et par d'autres États en matière de contrôle des exportations de précurseurs d'armes chimiques et d'équipements associés. Nous cherchons à parvenir à une convergence croissante des pratiques entre tous les pays exportateurs. Nous invitons instamment tous les États à soutenir ces efforts.

14. Notre objectif est une interdiction totale et réelle des armes chimiques et biologiques. L'usage de ces armes est une atteinte exceptionnellement grave à l'humanité. Pour le cas où un État aurait

recours à ces armes, chacun d'entre nous convient d'étudier immédiatement l'adoption et l'application de mesures sévères contre cet État, tant au Conseil de Sécurité des Nations unies que dans d'autres instances.

15. La prolifération des systèmes de missiles a, dans de nombreuses régions du monde, introduit un nouveau facteur d'instabilité dans la sécurité internationale. En notre qualité de fondateurs du Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles, nous nous félicitons de son extension à de nombreux autres États au cours des deux dernières années. Nous approuvons l'appel conjoint lancé à la réunion du RCTM qui s'est tenue à Tokyo en mars 1991 afin que tous les pays en adoptent les directives. Celles-ci ne visent pas à interdire la coopération à des fins pacifiques ou scientifiques dans le domaine de l'utilisation de l'espace.

16. Nous pouvons contribuer de manière importante à réduire les risques de prolifération et les transferts d'armements conventionnels. Nous poursuivons nos efforts et nos consultations sur ces questions, y compris avec d'autres pays fournisseurs dans toutes les enceintes appropriées, de manière à créer un nouveau climat de retenue à l'échelle mondiale. Nous ne réussirons que si d'autres pays, notamment les pays acquéreurs, nous apportent leur soutien et si la communauté internationale s'unit dans un nouvel effort pour supprimer ces menaces qui peuvent mettre en danger la sécurité de tous nos peuples. ■

La limitation de la prolifération par le contrôle de l'offre

Voici des extraits de l'allocution prononcée par M. de Montigny Marchand, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le cadre d'une conférence organisée par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales sur la limitation de la prolifération des armes par le contrôle de l'offre, le 21 juin à Ottawa.

Au cours des derniers mois, on a parlé tant et plus des «leçons à tirer de la guerre du Golfe». En effet, il semble souvent que chacun ait sa petite opinion sur la question. Mais parmi toutes ces leçons, il en est une qui est indiscutable : la prolifération des armes de destruction massive et l'accumulation excessive d'armes conventionnelles sont déstabilisatrices, elles sont dangereuses, et il faut y mettre fin.

Il n'y a rien de nouveau là-dedans. Ceux d'entre vous qui travaillent chaque jour dans le domaine de la paix et de la sécurité n'avaient pas besoin de la guerre du Golfe pour prendre conscience de cette réalité, mais les populations du monde, elles, en ont été saisies, précisément à cause de ce conflit. Chaque jour, via des milliers de téléviseurs, de journaux, de magazines et de radios, les habitants de la planète ont vu, effrayés, que l'Iraq pouvait lancer des missiles aussi bien que des engins chimiques et biologiques; ils en ont mesuré les conséquences et ils ont été témoins d'une absurdité inouïe : les forces de la Coalition étaient menacées par des armes que leurs pays respectifs avaient eux-mêmes fournies à l'Iraq! En sensibilisant les populations, la guerre

du Golfe a conscientisé les milieux politiques. Les spécialistes avaient déjà établi qu'enrayer la prolifération représenterait la plus formidable tâche des années 1990; c'est désormais également un défi comportant des dimensions publiques et politiques.

Cette prise de conscience s'est opérée avec tout autant de vigueur au Canada qu'ailleurs. Le gouvernement canadien a été le premier à proposer publiquement un programme détaillé en vue de combattre la prolifération après la guerre du Golfe, tant à l'échelle régionale que mondiale. Il a compris que l'Iraq n'incarnait qu'un seul exemple kafkaïen de ce qui risque d'arriver dans un monde ne cherchant pas efficacement à enrayer la prolifération des armes et des